



Ecole maternelle obligatoire dès 3 ans : d'accord, mais avec quels profs ?

"Un moment fondateur de notre parcours scolaire français". En rendant l'école obligatoire dès l'âge de 3 ans à partir de 2019, Emmanuel Macron affirme vouloir "engager un vrai travail de construction de l'égalité". Autrement dit, permettre à tous les élèves, quel que soit leur milieu, d'accéder à l'instruction plus tôt afin de combattre, à la racine, l'échec scolaire. *"Il s'agit de corriger un différentiel"*, a-t-il précisé depuis la tribune des assises de la maternelle ce mardi 27 mars. Derrière ce noble but, l'effet concret de la mesure sera plutôt symbolique puisque 97,6% des enfants de 3 ans sont déjà scolarisés aujourd'hui. Mais tout de même, accueillir 25.000 enfants de plus en classe aura un coût, principalement humain. Et sur ce point, pour l'heure, le flou demeure.

Risque de surcharge dans certaines maternelles

Au ministère de l'Education nationale, on évoque - sans pour l'instant promettre quoi que ce soit - la nécessité de créer 800 postes d'enseignant pour permettre à la mesure de voir le jour à la rentrée 2019. Mais pour la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), on est encore loin du compte. *"Créer 1.000 postes serait un minimum pour accueillir ces élèves dans des conditions décentes"*, tranche Hervé-Jean Le Niger, vice-président de l'association de parents d'élèves. *Sous ce seuil, cette mesure participera à surcharger davantage les classes de maternelles"*. D'autant qu'à la rentrée dernière, le nombre moyen d'élèves par classe était déjà de 25,5 (la moyenne européenne est à 13) et que *"les classes à 30 ne sont pas rares sur tout le territoire"*.

Même si elle attend les arbitrages définitifs du gouvernement sur ce point, Francette Popineau, secrétaire générale du Snuipp-FSU (premier syndicat enseignant), redoute que cette mesure, sans le déblocage de moyens conséquents, ne soit contre-productive. En effet, elle n'impactera pas tous les territoires de la même manière, concernant surtout ceux qui présentent aujourd'hui un faible taux d'enfants de 3 ans scolarisés. *"En outre-mer, par exemple, seulement 70% des enfants de 3 ans sont inscrits en maternelle. Sans véritable investissement et avec l'arrivée en classe des 30% restants, les conditions seront telles qu'elles perturberont l'apprentissage à défaut de le favoriser"*.

Dans de telles conditions, difficile d'imaginer *"l'école du langage"* qu'espère mettre en place Jean-Michel Blanquer, celle qui est censée *"développer chez l'enfant une conscience pré-grammaticale en misant sur le jeu, la lecture à voix haute, les contes mimés"*, comme l'a détaillé le ministre de l'Education nationale dans un entretien accordé au *Monde* ce mardi. *"Sans poste et avec des classes à 26, il sera difficile de faire intervenir chaque élève chaque jour et dans le calme"*, souligne Hervé-Jean Le Niger.

Lire aussi Ecole : Jean-Michel Blanquer, l'hypnotiseur ministre de l'Education

Des enseignants de "toutes petites sections" réquisitionnés ?

Alors, pour permettre à ces nouvelles classes d'ouvrir, certains redoutent que le gouvernement ait recours à un procédé qu'il connaît bien : celui consistant à piocher des enseignants dans d'autres viviers afin de limiter les créations de postes. En prévision de la rentrée 2018, où 5.600 classes de primaire de zones prioritaires doivent être dédoublées, des milliers d'instituteurs de zones rurales ont ainsi été réquisitionnés pour répondre aux besoins des villes. A la rentrée dernière, pareille manœuvre avaient déjà été observée : pour permettre le dédoublement des 2.500 premières classes, les académies avaient puisé dans les stocks d'enseignants du programme "plus de professeurs que d'élèves", puis dans celui des remplaçants. La suite logique pourrait être de continuer à épuiser cette source.

Le gouvernement pourrait aussi piocher dans les effectifs des *"très petites sections"*, destinées aux moins de 3 ans. Le ministre de l'Education l'a d'ailleurs évoqué à demi-mot, déclarant que l'école à 2 ans *"ne peut être vue comme l'alpha et l'oméga"*. La secrétaire générale de Snuipp-FSU,

syndicat qui défend depuis des années ces classes, le redoute : *"Ce serait signer l'arrêt de mort de ces classes qui sont trop peu nombreuses mais qui ont une réelle utilité, notamment pour les enfants qui présentent des difficultés"*.

Le problème de la raréfaction des Atsem

L'école obligatoire dès 3 ans remet également en lumière la question des emplois aidés. Pour exister, les classes d'écoles maternelles ont en effet aussi besoin d'agents territoriaux spécialisés en écoles maternelles (Atsem). Leur mission : assister le personnel enseignant dans l'accueil et la surveillance des élèves, ainsi que dans l'animation des séances ou des activités diverses. Souvent engagés par les collectivités à la faveur de contrats aidés, leur nombre baisse peu à peu dans toute la France depuis que ce statut a été remis en cause par l'actuel gouvernement. *"Aujourd'hui, en moyenne, il y a une Atsem pour 3 à 4 classes, alors qu'il en faudrait un(e) par classe. Sans soutien, les collectivités ne peuvent pas investir dans des embauches. Là aussi il faut agir"*, témoigne Francette Popineau.

Malgré ces points d'interrogation, les syndicats disent soutenir a priori le principe de la mesure. Mais les réserves sont trop nombreuses pour se satisfaire sans nuance de cette annonce : *"Nous attendons que le gouvernement assume ses ambitions, précise Francette Popineau. De belles intentions sans moyens, ça ne mène nulle part."*

Lire aussi Des milliers de profs réquisitionnés pour la rentrée scolaire des villes : la colère des campagnes